Fondation de la faune du Québec

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la Fondation de la faune du Québec.

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 1er trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN:2-550-18404-1
ISSN: 0838-1852

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche,

Yvon Picotte

Québec, le 2 mars 1988

Monsieur Yvon Picotte
Ministre du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche
150, boul. Saint-Cyrille Est
17e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général,

Michel Damphousse

Québec, le 20 novembre 1987

Table des matières

I. Message du président 9

II. Présentation de la Fondation 10

Nature et composition 10

Fonctions 10

III. Présentation des activités 11

Administration 11

Planification stratégique 11

Recherche de financement 11

Participation dans des projets 11

Autres activités 12

IV. Perspectives d'avenir 13

V. États financiers 15

Rapport du vérificateur 15

Bilan au 31 mars 1987 16

Revenus et dépenses et excédent pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 17

Annexe I 19

Le personnel de la Fondation au 31 mars 1987

Annexe II 20

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 1987

I. Message du président

Cette première année d'opération complète a été des plus difficiles, tant du côté du conseil d'administration, qui a dû fonctionner avec des effectifs restreints, que de celui du personnel, qui s'est vu contraint de conjuguer avec la situation financière précaire et l'avenir incertain de la Fondation.

Malgré ces obstacles, les réalisations de la Fondation ont été considérables et nous permettent d'entrevoir avec optimisme notre deuxième année d'opération.

Les objectifs pour l'année 1987-1988 sont la mise en place des mécanismes permanents de financement de la Fondation, basés sur le principe de l'utilisateur-payeur, et l'élaboration des différents contenus réglementaires qui permettront à la Fondation d'amorcer ses opérations.

II. Présentation de la Fondation

Nature et composition

Créée le 15 juin 1984 par l'entrée en vigueur du chapitre V de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat est une corporation mandataire du Gouvernement qui relève du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

La Fondation est gérée par un conseil d'administration formé de sept membres, dont un président, nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat d'au plus trois ans. Au 31 mars 1987, le conseil d'administration était composé de quatre membres, dont le président nommé le 4 novembre 1985 pour un mandat de trois ans.

Fonctions

La fondation a pour fonctions :

1° de recevoir des dons, des legs, des subventions ou d'autes contributions et d'informer la population sur les avantages qui y sont reliés ;

2° de louer ou d'acquérir, pour et au nom du Gouvernement, des immeubles ou de conclure des ententes avec des personnes, des organismes ou des associations aux fins de l'aménagement et de la mise en valeur de la faune et de son habitat ;

3° de promouvoir ou d'aider financièrement des programmes de restauration, d'aménagement et de mise en valeur de la faune et de son habitat sur des immeubles qui font l'objet d'ententes avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou acquis par ce dernier, conformément au plan de ses activités.

III. Présentation des activités

Administration

Au niveau administratif, conformément aux directives reçues visant à limiter les dépenses, le conseil d'administration ne s'est réuni qu'à deux reprises au cours de l'année, soit le 22 mai et le 10 septembre.

Le point marquant de l'année 1986-1987 sur le plan administratif a été la confirmation, par Revenu Canada, du statut d'organisme de charité de la Fondation. En obtenant ce statut, la Fondation est dorénavant en mesure d'émettre des reçus pour fins d'impôt aux donateurs.

Planification stratégique

C'est à la fin de mai 1986 que la Fondation déposait un rapport de planification stratégique amorcé le 18 février 1986 et réalisé conjointement avec la firme Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross.

Ce rapport qui, pour la première fois, quantifiait les besoins d'intervention et les réalisations actuelles dans le domaine de la protection, de l'amélioration et de la restauration des habitats fauniques, a permis de préciser la place et le rôle de la Fondation. De plus, en faisant un inventaire et une évaluation des avenues de financement, le rapport a permis d'identifier les mécanismes de financement les plus prometteurs. Cette étude a finalement permis de préciser le statut et la mission de la Fondation et de faire plusieurs recommandations sur la structure, les effectifs, les programmes d'intervention et les objectifs de financement.

Recherche de financement

Malgré son avenir incertain, la Fondation a multiplié les efforts pour la recherche de financement. Une partie de ces efforts étaient couronnés le 28 novembre alors que la fondation Habitat faunique Canada acceptait de verser 150 000 $ pour aider la Fondation à lancer ses opérations.

Parallèlement à cette démarche, des rencontres avaient lieu avec des représentants du monde des affaires, dont l'Association des industries forestières, l'Alcan, Lavalin, Canadian Tire, Faunimage, General Motors du Canada, Molson, etc. Ces nombreux contacts permettaient de jeter les bases d'une collaboration future entre ces entreprises et la Fondation. Dans ce même esprit, la Fondation assistait, du 15 au 17 février 1987, au Canadian Hunting Trade Show et prenait contact avec les plus importants manufacturiers et distributeurs d'équipements de chasse au Canada.

Enfin la Fondation participait, avec les représentants du ministère, aux évaluations préliminaires à la mise en place des mécanismes permanents de financement basés sur la contribution obligatoire des utilisateurs — chasseurs, trappeurs et pêcheurs.

Participation dans des projets

Plus près de sa véritable mission, et bien qu'elle ne disposait pas des fonds nécessaires pour participer financièrement à la réalisation de projets, la Fondation a néanmoins été sollicitée à maintes reprises. Les principaux projets auxquels la Fondation a été associée et pour lesquels un dossier était toujours actif le 31 mars 1987, sont:

1° *Lac Bostonnais — Réfection de barrage*: Projet dans lequel collaborent la ZEC Kiskissink, l'OPDQ, Canard illimités et le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche;

2° *Aménagement des rivières des Bois-Francs*: Projets impliquant les communautés locales et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;

3° *Implantation d'une station piscicole pour la ouananiche à Saint-Félicien*: Projet où participent plus de dix organismes dont la municipalité de Saint-Félicien, l'Alcan, l'Hydro-Québec, l'OPDQ, le MLCP, etc.;

4° *Parc industriel et portuaire de Bécancour*: Projet d'acquisition et d'aménagement de terres humides impliquant Canards illimités et la Société du parc industriel du Centre du Québec.

Par ailleurs, la Fondation, en sollicitant la participation d'organismes ou en mettant en présence de nouveaux intervenants, a joué un rôle de concertation qui a permis la réalisation de projets majeurs tels que:

1° L'acquisition de l'île aux Lièvres par la Société Duvetnor au coût de 600 000 $.

2° L'acquisition de l'île du Milieu par la Société de conservation d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles.

Autres activités

Finalement, la Fondation a été active dans différents domaines:

1° Participation à des comités ou groupes de travail dont celui pour l'élaboration d'une esquisse d'aménagement des îles de l'estuaire (île aux Lièvres), auquel participaient: Canards illimités, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, l'Office de planification et de développement du Québec, le Service Canadien de la faune, la Société Duvetnor et la Société québécoise pour la protection des oiseaux; et le comité conjoint d'emblêmes animaliers régionaux qui réunissait des représentants de la Fédération québécoise de la Faune, ceux de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et ceux de la Fondation.

2° Réponse aux demandes d'avis et de commentaires concernant divers documents relatifs à la faune ou à ses habitats dont:

— Le projet de loi sur la protection des habitats fauniques;

— Le projet d'entente cadre concernant un plan quinquennal pour la protection et l'aménagement des habitats fauniques.

3° Développement des échanges sur le financement et la mise en valeur des habitats fauniques, avec les principales fédérations ou associations de chasseurs, trappeurs et pêcheurs, en assistant aux congrès annuels de la Fédération québécoise de la Faune, de la Fédération québécoise des gestionnaires du ZEC, de l'Association provinciale des Trappeurs indépendants, de la Fédération québécoise du saumon atlantique et de l'Association des pourvoyeurs du Québec.

IV. Perspectives d'avenir

Pour l'année 1987-1988 la Fondation prévoit s'engager davantage dans l'aménagement et la mise en valeur des habitats fauniques en participant financièrement à la réalisation de projets. Un tel engagement ne sera cependant possible que dans la mesure où les mécanismes permanents de financement, basés sur la contribution des utilisateurs chasseurs, trapoeurs et pêcheurs, fourniront à la Fondation un revenu garanti.

V. États financiers

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat au 31 mars 1987 ainsi que l'état des revenus et dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation au 31 mars 1987, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 14 mai 1987

Bilan au 31 mars 1987

	1987	1986
Actif	**$**	**$**
Encaisse	3 273	—
Dépôts à court terme et intérêts courus	10 036	111 157
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	12 000	—
Débiteur	250	—
Frais payés d'avance	780	750
	26 339	**111 907**
Passif		
Chèques en circulation moins encaisse	—	3 566
Créditeurs et frais courus	6 447	9 921
	6 447	13 487
Excédent	19 892	98 420
	26 339	**111 907**

Événement postérieur à la date du bilan (note 3)

Pour le conseil d'administration,

Michel Damphousse

George Arsenault

Revenus et dépenses et excédent de l'exercice terminé le 31 mars 1987

	Exercice du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	Exercice du 15 juin 1984 au 31 mars 1986
	$	$
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	132 787	32 522
Frais de déplacement	16 447	7 514
Honoraires professionnels	7 500	10 004
Frais d'informatique et de comptabilité	5 043	1 101
Impression et frais de bureau	2 682	2 076
Matériel et équipement	2 992	—
Intérêts et frais bancaires	384	—
Autres	147	2 462
	167 982	55 679
Revenus		
Intérêts sur dépôts bancaires	2 454	4 099
Excédent des dépenses sur les revenus	165 528	51 580
Subvention du gouvernement du Québec	87 000	150 000
Excédent des dépenses sur la subvention et les revenus de l'exercice	78 528	(98 420)
Excédent au début	98 420	—
Excédent à la fin	**19 892**	**98 420**

Annexe I

Le personnel de la Fondation au 31 mars 1987

Président-directeur général	Michel Damphousse
Secrétaire	Lina Trépanier
Agent de recherche et de développement	Jean-Rock LeBlond

Annexe II

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 1987

Président	Michel Damphousse
Vice-président	Alfred Hamel
Trésorier	George Arsenault
Membre	Pierre A. Bélanger
Secrétaire intérimaire (non membre du conseil)	Jean-Rock LeBlond

Fondation
de la faune
du Québec

Imprimé au Québec, Canada